

que j'aimerais mentionner. Tout d'abord, je suis d'avis que nous avons au pays une grande quantité de denrées, peut-être même un excédent de produits, qui seraient utiles à d'autres pays. Ainsi, nos minoteries ont travaillé presque à plein rendement l'année dernière, en vue de remplir les commandes de farine de la part des Russes. Il semble que cette situation ne se reproduira pas au cours de la campagne agricole actuelle. La Barbade achète, depuis nombre d'années, environ 20 millions de livres de farine canadienne par an; par conséquent, je suis à peu près sûr que des dons de cette nature seraient utiles aux habitants des Antilles.

Nous pourrions aussi assurer une assistance technique à certains pays. Nous le faisons déjà en partie. Nous pourrions, comme le signalait le préopinant, assurer un plus grand nombre d'instituteurs, en particulier en ce qui concerne le Service des universités canadiennes outre-mer. Je pense que cette aide devrait être considérablement élargie. On ne saurait mieux aider les gens ou les nations qu'en les aidant à se tirer d'affaires. C'est là une tâche qu'accomplissent magnifiquement nos aides techniques.

À cet égard, je voudrais signaler le travail considérable accompli par le Service des universités canadiennes outre-mer. Je suis heureux de voir que les instances faites par le député de Royal dans son projet de résolution du 10 juin 1963, dont j'ai eu l'honneur de parler, ont été appuyées si généreusement par le secrétaire d'État aux affaires extérieures. Il se peut aussi, que, dans certains cas très peu nombreux, il y ait lieu de donner plus d'aide financière. Je suis porté à croire, toutefois, que cette aide devrait être surveillée de près.

À cet égard, j'ai ici une lettre d'un de mes amis qui jusqu'à tout récemment vivait dans un de ces pays moins développés, et qui souligne la chose. Quoique je n'aime pas faire perdre son temps au comité, j'estime que quelques aspects de cette lettre méritent d'être soulignés. Il dit:

... nous ne nous habituerons jamais à l'affreuse misère dans laquelle vivent 50 p. 100 des Jamaïcains, en contraste avec le faste de la classe moyenne, des millionnaires, des fonctionnaires et du gouvernement.

Puis il poursuit:

Le journal *Gleaner* d'aujourd'hui, dimanche 6 avril 1964, parle de 22,000 livres sterling (\$66,000) qu'on doit dépenser pour décorer un intérieur. Une Canadienne, mariée à un Jamaïcain, fait le tour du monde par avion en quête d'objets d'art pour la maison du premier ministre.

Souvenez-vous, la Jamaïque est un pays de 1,700,000 habitants en voie de développement et pourtant, alors que les écoles sont misérables, le premier ministre se paie un palais de \$330,000.

Et il continue ainsi:

Lorsque le premier ministre Bustamante dépense \$9,000 pour une réception à l'occasion de son 80^e anniversaire de naissance, cela signifie tout simplement que \$9,000 en argent canadien ou américain

ont été dissipés. Le camp de la jeunesse de Cobbla a reçu pour 75,000 livres sterling (\$225,000) en matériel du bureau de l'aide extérieure du Canada. Évidemment cela libère l'argent jamaïcain que les fonctionnaires du gouvernement peuvent employer pour des voyages, des édifices gouvernementaux coûteux, des limousines du gouvernement, des résidences dispendieuses, etc., pour les hauts-commissaires jamaïcains dans le monde entier. Pourquoi un pays de 1,700,000 habitants doit-il avoir des ambassades dans tous les pays, alors que plusieurs pays, telle la Suède, ne peuvent pas se le permettre?

La dernière citation que je voudrais mentionner se lit ainsi:

Saviez-vous que les fonctionnaires obtiennent une année entière de congé tous les dix ans, avec plein traitement et transport gratuit en première classe vers la Grande-Bretagne ou l'équivalent. C'est un vestige de l'époque coloniale.

Je suis certain que nos fonctionnaires aimeraient être traités de la même façon. Enfin, nous pourrions peut-être leur accorder du crédit, de sorte qu'un grand nombre de ces pays auraient un fonds de mise en valeur dont ils pourraient se servir, à un taux d'intérêt peu élevé, mettons de 4 ou de 4½ p. 100, pour financer l'expansion industrielle.

Après ces remarques d'ordre général, j'aimerais discuter plus particulièrement de notre aide aux Antilles, une partie du monde qui est particulièrement apte à recevoir de l'aide du Canada. Bien des choses nous unissent. Je n'ai jamais eu le bonheur de visiter les Antilles, mais je sais qu'elles deviennent rapidement un des grands centres de vacances d'hiver pour bien des gens de l'Est et du centre du Canada. Ces visites ont familiarisé un grand nombre de Canadiens avec la vie là-bas. Pour autant que je puisse en juger, les relations entre ces visiteurs et les habitants des Antilles ont été cordiales. Il ne faut pas oublier non plus que nos économies se complètent l'une l'autre. Bien des choses que nous ne pouvons pas produire au Canada, parce que nous vivons dans la zone tempérée du Nord, peuvent être produites aux Antilles parce que ces îles sont situées dans les tropiques. En plus, il est facile de communiquer avec ces gens, car ils ont une langue commune et parlent tous une de nos langues nationales. Il serait juste aussi de dire qu'ils ont le même héritage que nous pour ce qui est du droit commun.

Les exportations du Canada vers la région des Antilles ont augmenté en volume et en valeur, mais depuis quelques années, ces échanges ont tendance à devenir plus unilatéraux, car nous vendons beaucoup plus que nous n'achetons dans cette région. Par exemple, en 1950, la Barbade avait vendu au Canada des produits d'une valeur de plus de 50 millions de dollars antillais. En 1962, le Canada n'a acheté que pour 4.8 millions de cette région. Le commerce se fait donc surtout dans un sens. Les exportations de rhum ont baissé considérablement, et c'est étonnant, car nos importations de ce produit ve-